chez le major Soulard, à St-Roch des Aulnaies, est maintenant couvert de ce chancre. Le Rév. M. Lagueux, président de notre Société d'horticulture, recommande de s'empresser d'enlever et de brûler les loupes noires, jusqu'au bois sain, et de blanchir au lait de chaux les plaies faites par le couteau.

Avant que la maladie fasse de grands ravages dans nos vergers, nous devrions examiner nos pruniers soigneusement, tailler les loupes noires au vii et jeter un peu de cendres de bois au pied de chaque plant.

Les pruniers de Damas s'épuisent souvent en se chargeant d'une trop grande quantité de fruits; si on ne leur donne pas, au printemps, une bonne couche d'engrais pour se soutenir, ils succombent aux attaques des insectes, de la gomme, etc.

Insectes nuisibles. — Le ver rongeur "Saperde blanche," fait tant de ravages dans nos vergers de pommiers, que nombre de cultivateurs se découragent et no veulent plus planter les bonnes variétés introduites depuis quelques années dans la Province.

Nous recommandons à ceux qui plantent des pommiers de couvrir le trone, à partir du sol jusqu'à environ un pied, d'un linge enduit de savon noir et recouvert de papier goudronné. M. l'abbé L. Provancher donne les meilleures directions dans son traité "Le verger et le jardinier," pour combattre cet insecte et bien d'autres. Les cultivateurs et les jardiniers devraient se procurer cet ouvrage utile qui est en vente, au prix de 50 ets, chez M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québec.

Les chenilles à tente n'ont pas paru en aussi grand nombre que les années passées. Un arrosage de savon-

nure forte les détruit.

Les mulots ont fait lours ravages ordinaires, l'hiver dernier; mais les arbres dont le tronc était enveloppé de papier goudronné n'ont pas été attaqués par eux.

Les Pyrales, vers de la pomme, augmentent aussi. N'ayant pas trouvé beaucoup de pommes cette année, ils se sont vengé sur les Sybéries qu'ils vident promptement. Le jardinier, tous les jours, devrait ramasser et donner aux cochons, les pommes verreuses tombées de l'arbre; car les vers qui sont dans ces pommes entrent dans la terre, se transforment et se multiplient.

Le puceron du pommier (aphis mali), augmente dans nos vergers. Il est facile de le découvrir sur les jeunes pousses du pommier; les feuilles qu'il perce et qu'il habite sont roulées. On le détruit par les seringuages avec du jus de tabac ou avec des savon-

nures de savon d'huile.

Le puceron, poux de l'ecorce du pommier, se multiplie plus dans nos vergers plantes sur terrains sablonnoux et secs, que dans les terrains riches et frais. Pour le détruire, on emploie avec avantage les mêmes remèdes que pour le puceron aphis mali. L'eau de chaux et le savon noir (une livre de savon par seau d'eau de chaux) détruisent cet insecte. Il faut donner un arrosage au printemps et un autre à l'automne, et laver le trone des arbres avec une brosse ou un linge imbibé des mélanges ci-dessus.

Des milliers de mouches et papillons peuvent être détruits, au printemps, pendant qu'ils déposent leurs œufs, en allumant des feux à divers endroits du verger, le soir. Attirés par la lumière, ces mouches et

ces papillons vont se brûler les ailes.

Malgré les difficultés que rencontrent les propriétaires de vergers, à combattre les insectes qui attaquent les arbres et les fruits, les membres de la Société d'horticulture de l'Islet constatent qu'il se fait teaucoup de plantations dans le comté de l'Islet. On s'applique aussi à planter des arbres forestiers.

Les efforts de l'Hon. M. H. G. Joly, pour la conservation de nos terres à bois et pour leur agrandissement pour le semis et la plantation, sont admirés par tous ses concitoyens. Le Gouvernement de la Province de Québec seconde ses efforts, et notre Société d'horticulture offrant des prix pour le plus grand nombre d'arbres plantés le jour de la "Fête des arbres" et les jours suivants, se rend compte annuellement des plantations qui se font dans le comté de l'Islet et peut suivre le progrès de ces plantations, mieux qu'en aucun autre comté de la Province. Celui des membres qui a remporté le premier prix l'année dernière avait planté 1200 arbres fruitiers qui, cette année, sont forts et vigoureux, moins vingt-deux qui sont morts.

Le résultat de l'établissement du Arbor day est bien satisfaisant, et notre Société d'horticulture continuera à encourager ses membres et le public à suivre les bons conseils de l'Association forestière de la Province de Québec et de nos journaux d'agriculture.

Malgré le faible octroi que la Société d'horticulture du comté de l'Islet reçoit du Gouvernement, elle est

en état de faire

L'OFFRE LIBÉRAL SUIVANT:

"Tout propriétaire, dans la Province de Québec, qui désirera faire partie de la Société d'horticulture du comté de l'Islet, pour l'année 1886, devra payer \$1.25 entre les mains du Secrétaire-Trésorier de cette association, P. G. Verreault, écr., Notaire, à St-Jean Port-Joli comté de l'Islet, en septembre ou octobre.

"Il recovra comme prime:

"Dix pommiers d'un an de greffe, variétés rustiques et grosses;

"Ou, dix pommiers d'un an de greffe, 1½ pieds de

hauteur :

"Ou, dix cerisiers de France, 11 pied de hauteur;

"On, vingt-cinq fraisiers Sharpless

"Cos plants seront expédiés par la malle (gratis). Chacun des membres aura aussi droit de recevoir une copie du Rapport de la Société d'horticulture de Montréal, document fort instructif et intéressant."

Les primes offertes par notre Société d'horticulture, depuis son organisation, ont beaucoup contribué à la dissémination des plants qu'elle peut recommander comme ruetiques et produisant des fruits de première qualité. Aussi, cette Société d'horticulture compte parmi ses membres des hommes dévoués à l'arboriculture, résidant dans plusieurs comtés de la Province de Québec. Si chacun d'oux s'acquitte de son devoir comme membre de cette Société, la partie Est de notre Province produira au lieu d'acheter des milliers de quarts de pommes de la Province Ontario.

J'espère, M. le Rédacteur, que vos lecteurs pardonneront la forme et la rédaction de ce rapport quand

ils sauront que c'est le travail d'un

JARDINIER.

Membre de la Société d'horticulture du comté de l'Islet.

Comté de l'Islet, 1er septembre 1885.